

**URQ – 2013 en Estrie**  
**Miser sur la mobilisation**  
**et l'implication des communautés locales**

**La mise en place de Maisons familiales rurales au Québec – Quelques résultats préliminaires d'une recherche**

Mario Handfield, professeur et directeur de recherche,  
département Sociétés, territoires et développement, UQAR

Catherine Théberge, étudiante à la maîtrise en développement  
régional, UQAR

# Plan de la présentation

- L'enquête
- Motivations pour établir une MFR
- Quelques craintes des acteurs
- Des conditions facilitantes
- Un acteur difficile à rallier au projet
- Problèmes généraux et spécifiques
- Avantages et bénéfices selon les acteurs
- Conclusion

# L'enquête

- Étude de trois projets de MFR au Québec (deux aboutis, un abandonné): deux cas analysés pour la présentation
- Enquête par entretiens avec des acteurs-clés de ces projets (17 personnes interrogées pour une durée d'entretien moyenne d'une heure trente)
- Analyse complémentaire à partir de documents sur chacun des cas (internes, publics, de presse) obtenus au fil de la recherche.

# Motivations pour établir une MFR

- 1) Comblent un besoin de main-d'œuvre spécialisée, un besoin de relève (premier objectif officiel);
- 2) Contrer le décrochage scolaire en offrant un modèle alternatif de formation;
- 3) Valoriser les métiers du milieu et les ressources locales pour offrir des possibilités aux jeunes;
- 4) Former les jeunes dans leur milieu pour contrer l'exode rural et assurer l'avenir;
- 5) Favoriser le développement des entreprises locales dans la municipalité d'implantation, voire celles autour (enjeu qui peut miner les autres objectifs: focus mis ailleurs que sur la formation).

# Quelques craintes des acteurs pour «embarquer» dans un projet de MFR

- Faible bassin de recrutement et spécialisation des formations des MFR (fragilité de la survie des MFR).
- Message négatif envoyé ou renforcé à l'effet que les commissions scolaires ne sont pas adaptées aux besoins de formation et des jeunes.
- Certains demandent : Si les métiers visés sont en manque de relève, est-ce sur le modèle de formation ou sur l'attrait de la profession qu'il faut agir?

# L'implantation d'une MFR: conditions facilitantes

- Qu'un organisme du milieu soit le **porteur** du dossier avec l'aide d'un ou deux **leaders** impliqués dans le comité pour informer les acteurs territoriaux, pour convaincre des partenaires potentiels, pour mobiliser les ressources, etc.
- L'importance des acteurs impliqués et de leurs **réseaux** pour obtenir des appuis, des informations, du financement, etc. par la **crédibilité** déjà acquise de ces acteurs (car le concept MFR est méconnu et novateur).
- Que l'organisme porteur ait une zone territoriale d'intervention **correspondant** à l'étendue des appuis et du soutien recherchés.
- Par contre, même si un noyau dur d'acteurs s'implique dans le dossier depuis le début, ce n'est **pas un facteur discriminant** de la réussite ou de l'échec de la mise en place d'une MFR.
- L'**interconnaissance** déjà établie des membres du comité et des partenaires facilite la concertation et la collaboration lorsque les dossiers antérieurs ont été **vécus positivement**.

# L'implantation d'une MFR: conditions facilitantes (suite)

-Il faut développer un **large consensus** auprès du plus grand nombre d'organismes du territoire quant à une volonté d'implanter une MFR pour obtenir la **confiance** de bailleurs de fonds.

-Il faut un solide comité de mise en place (partenaires convaincus et convaincants), un soutien sans équivoque de la commission scolaire, un appui du milieu (entreprises, parents, jeunes, etc.), une aide des acteurs économiques (Caisses entre autres), institutionnels (CLD et CLE par exemple) et politiques.

-Il faut un intérêt des jeunes et des parents pour le concept MFR.

-Il faut un intérêt des entreprises pour offrir des places de stage et fournir des maîtres de stage.

-Il faut une volonté sincère de la part des dirigeants de la CS.

# Un acteur difficile à rallier au projet: la commission scolaire

- Lorsque la commission scolaire est **réticente**, il apparaît presque impossible d'implanter une MFR sur son territoire. Dans un cas, le projet est mort et dans l'autre, il a été implanté dans une MRC limitrophe mais relevant d'une autre commission scolaire plus favorable.
- Des dirigeants de commissions scolaires auraient tendance à voir la MFR comme un **compétiteur** plutôt qu'un service éducatif alternatif répondant à d'autres besoins; ils préfèrent développer des services de stages-études au sein de leur CS, comme si la MFR constituait une **menace à l'intégrité** du système public en lui «volant» des «clients».
- Le concept des MFR renvoie une **image négative** du système pédagogique conventionnel géré par les CS et une **critique** du travail des CFP, ce qui n'est pas apprécié par les dirigeants des CS.
- Comme la CS conserve le leadership sur le projet pédagogique de la MFR, les ressources du milieu ne sont pas nécessairement tant **mises en valeur** que si le programme était élaboré par les gens du milieu.



# L'implantation de MFR: quelques problèmes généraux

- Si les partenaires n'ont pas la même **visée** (objectif scolaire de formation vs socioéconomique de développement local)
- Si le **groupe-cible** visé n'est pas le même pour tous (jeunes majeurs ayant décroché vs jeunes mineurs en voie de décrochage)
- Si des **conflits antérieurs** entre certains individus et certains organismes (plus difficile de travailler ensemble et risque de «sabotage»).
- Le choix de la **localisation** de la MFR:
  - Modèle A: des pavillons d'une MFR sur quelques MRC d'une région pour satisfaire au plus grand nombre et obtenir leur **adhésion** au projet ou
  - Modèle B: une MFR implantée dans une municipalité rurale en quête de développement avec **risque** de perte d'appui et de collaboration
  - Dualité entre rural et urbain: développer des services de formation en milieu rural (logique de **décentralisation** de la MFR: se rapprocher des entreprises locales) ou concentrer les services en milieu urbain (logique de **centralisation** des CS: maximiser le nombre d'inscriptions)
  - MRC plus rurales vs MRC plus urbaines, ou entre des municipalités rurales d'autres MRC pour accueillir le projet (problème du «marché» potentiel: crainte que le projet des uns vienne mettre en péril le projet des autres en termes de clientèle)

# L'implantation de MFR: des problèmes spécifiques rencontrés

## Coopération:

- **Divergences de vision** pour la réalisation du projet entre organismes promoteurs (ex.: entre CLD et SADC);
- Manque de **vision commune** des acteurs et **fermeture** du comité de mise en place et de la CS face à la position de l'autre;
- **Travail en partenariat** (frictions, tensions) entre le c.a. de la coop (qui gère «l'entreprise») et la CS (qui gère le régime pédagogique), même si les deux ont pour objectif de « faire tourner la MFR ».

## Modèle:

- Faible «**rayonnement**» de la MFR (recrutement insuffisant);
- **Défi pédagogique** (diplômer des jeunes en difficulté d'apprentissage selon les standards du MELS);
- **Coût** de l'hébergement des étudiants.

# Établir une MFR: avantages/ bénéfices perçus par les acteurs

Pour les jeunes:

- **Alternative** intéressante pour élèves manuels ou en difficulté, favorise la **persévérance scolaire**;
- Formule plus stimulante: formation plus personnalisée et possibilité de choisir son lieu de stage dans son milieu;

Pour le milieu:

- **Mise en valeur** du milieu et de ses compétences;
- **Création** d'emplois;
- **Revalorisation** de bâtiments sans vocation;
- **Renforcement des capacités** du milieu:
  - Donne de l'espoir aux jeunes qu'il y a d'**autres issues** que le décrochage scolaire et l'assistance sociale;
  - **Porteur ou entraînant** pour d'autres projets locaux (renforcement positif du sentiment d'être capables);
  - Projet qui contribue au **développement des réseaux** et à l'**apprentissage du travail collaboratif** parce qu'il nécessite et naît de la concertation et de la coopération des acteurs d'un territoire.

# En conclusion: une question et des réflexions

- Implanter le modèle MFR **tel quel** partout au Québec ou **adapter** le modèle MFR aux réalités de chaque territoire d'implantation?
- Des points de vue sur ce qui limite ou devrait limiter l'expansion des MFR:
  - Pas assez de jeunes nécessitant ce type de formation adaptée;
  - Plus il y aura de MFR, plus il y aura risque de compétition malsaine dans l'offre entre elles;
  - Manque de bénévoles pour leur mise en place (c.a. de la coop ou de l'OBNL);
  - Promouvoir les MFR comme moyen de contrer le décrochage scolaire donne l'image négative que c'est une école pour décrocheurs;
  - Cesser de vendre le modèle MFR comme étant réalisable partout, car c'est difficile à implanter en réalité.

# Conclusion: (suite)

- Des points de vue pour qu'il y ait plus de MFR au Québec:
  - Que le MEELS reconnaisse le concept de MFR afin que les CS s'ouvrent aux MFR et en fassent la promotion dans leur offre de services éducatifs;
  - Le MEELS devrait financer la première phase pour faciliter la mise en place et le démarrage d'une MFR;
  - Qu'il y ait plus de MFR pourrait avoir un effet sur le rapprochement des CS des petits milieux;
  - Que les CS permettent le recrutement directement dans les écoles secondaires;
  - D'avoir constituer la fédération des MFR facilitera l'obtention de la reconnaissance du MEELS, fera avancer l'ouverture des CS à ce modèle de formation, permettra de partager l'expertise de l'implantation des MFR.

Questions et commentaires à partager?

Merci et bonne fin d'URQ!